

## **Propriété intellectuelle et brevetage du vivant**

**du livre « Reconsidérer la richesse »  
de Patrick VIVERET**

Au croisement de la question de la monnaie et de la richesse nous retrouvons deux débats majeurs qui sont ceux de la propriété intellectuelle et du « brevetage du vivant ».

Commençons par suggérer que les nouvelles frontières de la richesse que sont l'intelligence et la vie sont aussi les plus anciennes. Car ce que l'on appelle à tort « production » n'est qu'une transformation de ressources qui nous viennent de la nature, de la vie en général et de la vie intelligente en particulier. Mais plus l'avancée technique nous détache de l'obsession de la production matérielle, plus nous prenons conscience que « la magie » que constitue la création et la démultiplication de richesses n'est rien d'autre que la magie fondamentale de la vie et de l'intelligence. En revanche si nos sociétés s'obstinent à confondre richesse et monnaie, à ne pas limiter la monnaie à l'un des nombreux moyens qu'ont les humains de faciliter leur échange, alors la vie elle-même et l'intelligence deviennent les enjeux d'une marchandisation généralisée.

C'est dans ce contexte qu'il nous faut analyser la tendance dominante du capitalisme informationnel à étendre démesurément les droits de propriété intellectuelle et à vouloir breveter le vivant. Nous sommes ici au cœur des conséquences de la société de marché au sens que Polanyi a donné à ce terme. L'invasion des rapports marchands hors de leur sphère propre bouleverse des champs de relation qui relevaient soit du bien commun d'une collectivité (lien politique), soit de la vie affective des personnes (lien de réciprocité). C'est la vie entière qui devient matière à marché comme l'indique bien l'expression anglo-saxonne rappelée dans le rapport d'étape *du life time value (for money)*. Dans cette perspective tous les produits de l'intelligence, à commencer par le langage, sont susceptibles de privatisation marchande comme le montre la course au dépôt de noms sur Internet. Et les potentialités qu'ouvre la révolution du vivant -depuis la découverte de l'ADN jusqu'à l'établissement de la carte du génome humain en passant par la capacité d'une maîtrise artificielle de la reproduction non sexuée (question dite du clonage)- deviennent un enjeu de course au profit.

Chacun voit la gravité des problèmes éthiques, juridiques, sociétaux que de telles dérives sont en train d'entraîner. Mais on n'insiste pas suffisamment sur le fait que la marchandisation de ces ressources constitue aussi à frein majeur à la création et à la démultiplication de richesses. Si l'on prend au sérieux la part de vérité de l'hypothèse libérale : la liberté constitue la condition de l'échange à condition que cet échange ne soit pas inégal, alors la marchandisation de l'intelligence et de la vie sont des obstacles à la liberté de création, de circulation et de démultiplication de l'intelligence et du vivant. Le retournement peut paraître paradoxal mais il s'explique simplement : l'intelligence se nourrit de la libre association d'idées et de la méthode essais /erreurs . Elle suppose le libre accès au maximum d'informations disponibles. Si la monnaie joue son rôle de facilitation d'échange le problème ne se pose pas. En revanche, si elle devient source de domination et de rareté artificielle, si elle pose un droit de propriété sur des biens communs de l'humanité, alors la monétarisation de l'intelligence (comme celle du vivant) empêche un nombre croissant d'humains de participer au processus d'intelligence collective. Il en est de même pour le vivant dont la formidable diversité se trouve alors atteinte par les processus de privatisation et de marchandisation.